

L'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits

L'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC) se donne pour but de mener de façon pluridisciplinaire des recherches scientifiques sur les apports de la non-violence dans la résolution des conflits. Son programme de recherches se développe autour de trois axes thématiques qui s'inscrivent dans la continuité d'une histoire et d'une évolution, dans le cadre d'un partenariat axé autour de ses objectifs stratégiques.

I Trois axes de recherches et de développement.

A L'Intervention Civile de Paix.

Cette modalité d'intervention non-violente dans des conflits armés, mise en pratique depuis plus de vingt ans par des organismes non-gouvernementaux, est l'axe principal de développement des recherches et activités de l'IRNC actuellement.

C'est dans le cadre de recherches de membres de l'IRNC que le concept d'Intervention Civile de Paix (ICP) est élaboré : Jean-Marie Muller, directeur de recherches à l'IRNC, utilise l'expression pour désigner le travail des volontaires de paix dans des zones de conflit, à partir de 1993. Concept aujourd'hui largement reconnu en France et au-delà par les organismes d'envoi de volontaires et par les partenaires tant issus de la société civile que militaires ou institutionnels.

L'IRNC a joué un rôle central dans la théorisation et la détermination de la notion d'intervention civile comme concept opératoire et précis propre à synthétiser avec précision et exhaustivité les expériences menées dans ce sens par les organismes d'envois de volontaires non-violents dans des contextes de conflits armés. A partir de ces recherches une plus grande unité et efficacité stratégique de ces pratiques a pu être mise en place.

La recherche sur l'ICP se traduit par la publication d'ouvrages d'approche tant théorique – déterminer les contours et les applications possibles de l'intervention civile – qu'appliquée – études sur le profil psychologique des volontaires par exemple. Elle a donné lieu également depuis quelques années à une réflexion sur l'applicabilité politique de cette stratégie, en commençant par la mise en place de formations de volontaires en France. C'est dans ce cadre que l'IRNC s'est fortement impliqué dans la détermination des contenus de la formation ICP mise en place depuis 2000 par le Comité ICP. L'institut joue un rôle fondamental pour la réalisation de cette formation, tant en ce qui concerne les contacts institutionnels –armée, gouvernement- nécessaires à son développement et à sa reconnaissance, que l'implication concrète de ses membres en tant que formateurs, ou encore l'évaluation des sessions de formation.

En 2001, un colloque intitulé « L'intervention civile : une chance pour la paix » a été organisé à l'Assemblée Nationale par l'IRNC en collaboration avec le Comité pour l'Intervention Civile de Paix, pour faire le point de la recherche et des pratiques sur ce thème, et dégager des perspectives d'avenir au niveau politique.

L'IRNC participe à des réseaux internationaux comme l'European Platform for Conflict Prevention and Transformation (ECCP).

En ce qui concerne la recherche, l'un des axes majeurs de développement de l'IRNC actuellement et pour les prochaines années, est la constitution d'une base de données sur l'intervention civile de paix, constituant une capitalisation des recherches, des formations et

des expériences d'ICP et se présentant sous la forme d'un répertoire sélectif d'archives et d'expériences sur ce thème. Ce système a pu commencer à se mettre en place grâce au soutien méthodologique de la FPH, sous le nom de PRINCIPAX. L'ambition de cette base de données est de constituer à moyen terme un support de qualité et une référence incontournable pour la recherche sur ce thème, dans la perspective d'une incitation à la réalisation de travaux universitaires en particulier. Actuellement plusieurs étudiants travaillent sur ce thème en lien avec l'IRNC.

L'autre axe de développement de l'ICP pour les prochaines années, se situe sur le terrain de la recherche appliquée : il s'agit du conflit israélo-palestinien. Les membres de l'IRNC en sont venus à se convaincre que ce conflit constitue un terrain favorable au développement d'une stratégie d'intervention civile, ou plus précisément que l'ICP semble être une stratégie particulièrement adaptée à cette situation qui connaît une impasse militaire permanente. Un soutien important est apporté dans ce cadre aux initiatives de mise en place ou d'incitation au déploiement de forces internationales d'intervention civile de paix dans ce conflit, en particulier au MAN dans le cadre de sa « Campagne européenne pour une force internationale d'intervention civile » au Proche-Orient.

B La culture de non-violence.

La non-violence a été avant tout mise en valeur en tant qu'outil de lutte et de combat contre des injustices établies, en tant que non-violence d'opposition. Mais en parallèle s'est faite de plus en plus forte l'exigence de développer dans la société les valeurs propres à cette éthique de l'action, d'en exprimer les potentialités non-seulement dans des contextes de luttes, mais également dans l'ensembles des modalités et des situations de l'existence personnelle et collective. La recherche tant stratégique que philosophique montre toujours plus que ce sont l'ensemble des manières de vivre et de penser, l'ensemble des dispositifs politiques, sociaux, structurels, culturels qui sont touchés par cette remise en cause radicale des choix militaires et des comportements violents qui sont les nôtres. La violence étant avant tout le fruit d'une véritable « culture de la violence » qui l'a largement acceptée, légitimée et glorifiée, plus que d'une improbable et problématique « nature violente » des hommes, c'est en agissant sur l'ensemble de ces dispositifs socio-politiques et de ces codes culturels qu'il devient possible de promouvoir une « culture de non-violence ».

Des ouvrages ont déjà été publiés sur ce thème, et d'autres sont en instance de l'être, comme le nouveau « Lexique de la non-violence », intitulé « dictionnaire de la non-violence », réalisé par Jean-Marie Muller. D'une manière générale, la réflexion des membres de l'IRNC sur ce thème se développe autour de plusieurs directions. D'une part, une recherche sur les fondements philosophiques d'une culture de non-violence. D'autre part, l'exploration des modalités de ce que pourrait être une « non-violence de gestion » (dans l'organisation collective, les rapports de pouvoir, les politiques de la ville, ...), à la différence d'une « non-violence d'opposition ».

Enfin le thème primordial de la non-violence dans l'éducation. Ce dernier constitue une priorité dans les recherches de l'IRNC sur une culture de non-violence, à travers la recherche philosophique ou encore la mise en valeur d'expériences d'éducation cherchant à intégrer la non-violence. Un partenariat a été noué avec l'UNESCO dès 1999 pour le tournage de la vidéo « La non-violence à l'école », puis plus récemment, pour la publication d'un ouvrage intitulé « De la non-violence en éducation », qui est distribué gratuitement aux éducateurs, enseignants et personnes qui le souhaitent. Il est traduit et diffusé en anglais et en espagnol.

Dans une perspective globale, un sondage national devrait être bientôt réalisé sur la culture de non-violence, ainsi peut-être qu'un colloque axé sur ce thème.

C La médiatisation de la non-violence.

Ce troisième volet stratégique des activités de l'IRNC ne constitue pas un thème de fond à la manière des deux précédents, mais n'en est pas moins essentiel en ce qu'il cherche à relever le défi de la diffusion et de la connaissance publiques de la non-violence. C'est par lui que les recherches et les expériences tant d'intervention civile que sur les thèmes compris dans la culture de non-violence, peuvent être connus, reconnus et intégrés le plus largement possible. C'est la raison d'être de l'IRNC, qui a vocation, à travers la recherche fondamentale et au-delà de celle-ci, à agir sur les politiques et sur les codes culturels en vue d'une transformation de fond de la société. C'est dans le cadre de ce thème qu'une réflexion est effectuée sur le rôle et l'influence des médias, sur le lien des images avec la violence et la non-violence. Mais cette réflexion n'a pas donné lieu à des travaux de fond pour le moment.

L'IRNC a été partie prenante de l'élaboration et de la diffusion – à plus de dix mille exemplaires- de l'affiche « Les cent dates de la non-violence », qui a remporté un accueil très large. L'institut est à l'origine également de la création de deux vidéos, « La non-violence, une force », et « La non-violence dès l'école ». D'autres cinéastes sont en contact avec lui pour réaliser des films documentaires sur le thème de la non-violence ou pour les diffuser (comme l'International Center of Nonviolent Conflict, de Washington). Cette activité cinématographique constitue un axe de déploiement de la stratégie de diffusion globale de la non-violence. Entrent dans cette stratégie également les activités plus « traditionnelles » de diffusion d'ouvrages sur ce thème. Plus d'une dizaine d'ouvrages ont pu être réalisés dans le cadre des recherches de l'IRNC.

Enfin le site internet constitue le principal outil de connaissance de l'IRNC – il reçoit en moyenne cent visites par semaine- , la porte d'entrée par laquelle de nombreux étudiants en particulier prennent contact avec l'institut pour réaliser des recherches en lien avec le thème de la non-violence. Il comporte des textes, des archives, une bibliographie exhaustive des ouvrages de langue française sur la non-violence, et héberge le site de la revue Alternatives Non-Violentes. C'est enfin sur ce site que sera consultable la base de données Principax dès qu'elle sera ouverte au public.

D'autres thèmes de travail font également l'objet de recherches de membres de l'IRNC, sans rentrer dans ces trois axes de développement. La recherche historique sur les expériences de résistances civiles ou de défense non-violente, avec en particulier Jacques Sémelin, historien, chercheur au CNRS ; une réflexion sur le rapport des religions à la violence et à la non-violence ; des études sur le rôle des cadres et des règles dans la structuration psychologique de la personne, etc...

II Présentation de l'IRNC.

A Une histoire dans l'Histoire.

C'est dans le contexte de la guerre froide et de « l'escalade de la peur » qu'est créé, en 1984, l'Institut de Recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits. Le MAN lance

deux ans plutôt une campagne « Pour une autre défense » demandant au gouvernement de financer un institut chargé d'étudier les potentialités d'une « défense populaire non-violente ». Cette demande rencontre l'intérêt du ministère de la défense et débouche sur la commande d'une étude sur les perspectives offertes par la non-violence en matière de défense. C'est à cette occasion qu'est créé l'IRNC, avec le soutien financier du Ministère de la Recherche et de la Technologie et en collaboration étroite avec le Secrétariat Général de la Défense Nationale.

Une fois cette étude -intitulée « La dissuasion civile »- remise au gouvernement et publiée par la Fondation pour les Etudes de la Défense Nationale, l'institut poursuit ses recherches, en organisant notamment un colloque international sur « Les stratégies civiles de défense ». Le retentissement de cette première publication est très important et touche un large public. D'autres recherches appliquées sur la dissuasion civile sont encore effectuées par des membres de l'IRNC, des étudiants et des objecteurs de conscience, en lien avec diverses institutions, jusqu'en 1989. La chute du mur de Berlin change la donne stratégique générale, et la réflexion sur la défense se déplace à partir de là vers d'autres horizons. Cette date constitue donc une rupture dans les orientations de recherche de l'IRNC.

En 1993 un colloque organisé par l'institut de recherche dans la Grande Arche de la Défense à Paris, clôt la réflexion sur la défense civile et « lance » le nouvel axe des recherches stratégiques qui sera appelé l'intervention civile de paix. Durant les années qui suivent, un certain nombre de documents préparatoires puis un ouvrage de Jean-Marie Muller, « Principes et méthodes de l'intervention civile » (1997), viennent préciser l'objet de ce nouveau thème d'études.

Parallèlement, l'IRNC ne cesse de collaborer avec la revue ANV, et certains de ses chercheurs réalisent des interventions à l'étranger à la demande de mouvements non-violents, en Afrique notamment. Les relations avec le milieu universitaire restent assez limitées. Des contacts multiples sont établis avec des fondations de recherches stratégiques dans le monde, cependant que les relations avec les pouvoirs publics et le ministère de la défense se font moins fréquentes. Mais ces dernières années ont vu la reprise de contacts plus approfondis avec de hauts représentants de l'Etat Major et de l'Etat, cependant que la recherche s'est axée sur les trois thèmes indiqués ci-dessus.

B Le fonctionnement.

L'IRNC a les statuts d'une association loi 1901 ; il comporte un président-secrétaire, un comptable, ainsi qu'un directeur de recherches. A son origine, l'association est composée d'une équipe de cinq membres-chercheurs, souvent déjà membres du MAN, dont plusieurs demeurent aujourd'hui engagés à l'IRNC : Jacques Sémelin, Jean-Marie Muller, Christian Mellon, François Marchand et Christian Delorme, en constituent le noyau fondateur. D'autres chercheurs (Alain Refalo, Etienne Godinot, Philippe Lemarchand, Christian Robineau, Pierre Dufour,...) ont rejoint l'équipe, qui se réunit deux à trois fois par an, pour une assemblée générale et des réunions de travail. De nombreux étudiants sont associés aux activités de l'IRNC pour des études et des travaux de recherche, et apportent une collaboration plus ponctuelle aux travaux de l'association. C'est François Marchand, son directeur, qui tient à bout de bras l'organisation et les activités de l'IRNC, jouant entre autres un rôle de coordination des recherches et de représentation extérieure de l'institut.

Au niveau financier, la participation aux activités de l'IRNC se fait de manière essentiellement bénévole. Elle peut constituer une source de revenus modestes et ponctuels pour certains chercheurs à travers la subvention d'études et les droits d'auteurs. Le budget de l'institut de recherche a connu une grande variabilité à travers son histoire, selon les activités

engagées et les possibilités de subventions. Au départ, l'association a bénéficié d'un soutien financier ponctuel issu de l'Etat à travers les diverses institutions avec lesquelles elle collabore (FNDVA , SGDN, FEDN, Ministère de l'intérieur,...), mais jamais un financement minimum et régulier n'a pu être obtenu. Depuis dix ans, l'IRNC s'est tourné vers des financements privés pour subvenir à ses frais de fonctionnement : dons et prêts de particuliers, et surtout fondations, telles que la FPH depuis 1995, et Un Monde Par Tous. Un soutien financier significatif des ministères des Affaires Etrangères et de la Défense a été tout de même attribué à l'occasion du colloque sur l'intervention civile en 2001. La diffusion et la vente des livres et cassettes vidéo constitue également une source -modeste- de financement. Mais d'une manière générale l'IRNC se heurte à des difficultés financières récurrentes et à un manque de moyens pour réaliser ses projets. C'est pour cette raison que les charges structurelles sont réduites au minimum.

C Une activité diversifiée.

Le projet de l'IRNC s'organise autour d'activités très diverses. L'essentiel de son activité réside sans doute dans le travail personnel de recherche de ses membres, recherche théorique ou appliquée. Celle-ci peut se faire de manière collective parfois, comme l'étude sur la psychologie des volontaires d'intervention civile, menée conjointement par Christian Robineau et Philippe Lemarchand. Elle donne lieu généralement à des échanges internes, et est ordinairement rythmée par des réunions semestrielles où est exposé l'avancement des travaux respectifs. Ces rencontres jouent un rôle important dans la dynamisation de la recherche et garantissent la cohérence globale des travaux effectués au sein de l'IRNC, leur intégration dans un projet voire une stratégie communs.

Les résultats de ces recherches donnent « naturellement » lieu à des publications, qui peuvent être éditées soit par l'IRNC en lien avec la revue ANV, soit de préférence par d'autres éditeurs plus importants. Des recherches en cours peuvent également donner lieu à des articles dans des revues telles que ANV, qui est associée à l'IRNC depuis 1985. Un effort est fait également pour élaborer des films vidéos, afin de doter la recherche sur la non-violence de supports modernes susceptibles de toucher des publics plus larges.

L'une des activités essentielles de promotion de la recherche sur la non-violence et de ses résultats, est l'organisation de colloques, nationaux ou internationaux. Ceux-ci ont jalonné l'histoire de l'IRNC, depuis 1985 (sur le thème des stratégies civiles de défense) jusqu'en 2001 (sur l'intervention civile de paix). Ces colloques ont contribué à la reconnaissance de l'institut par les pouvoirs publics en particulier. Ils ont pu être organisés dans des lieux tels que la Grande Arche de la Défense (1993) et l'Assemblée Nationale (2001). Ils offrent un accès vivant et pluriel aux résultats des recherches sur la non-violence pour un public désireux d'approfondir ces thèmes, et permettent une confrontation unique de points de vue divers par leurs pré-supposés et leurs origines. La dimension internationale, le caractère pluridisciplinaire, les débats entre chercheurs et acteurs de terrain, entre personnes partageant ou non l'option pour la non-violence, font la richesse de ces événements. L'IRNC est le premier organisme de recherche à avoir organisé en France des colloques sur le thème spécifique de la non-violence.

En plus de ces rencontres, les membres de l'IRNC sont régulièrement invités à effectuer des interventions, en France ou à l'étranger, à faire des conférences et à participer à des colloques sur le thème des violences sociales, militaires, de la culture de non-violence, etc...Leurs interventions consistent alors autant que possible à faire valoir les apports de la non-violence dans les domaines de réflexion sur lesquels ils sont invités à parler.

Une autre vocation majeure de l'IRNC est l'incitation à la recherche sur des thèmes touchant à la non-violence et aux apports spécifiques de celle-ci, auprès d'étudiants en particulier, ainsi que le suivi d'études. L'institut est associé à des professeurs universitaires habilités à accueillir des étudiants pour des travaux de thèse en particulier. La base de données PRINCIPAX sur l'intervention civile se veut être un outil d'incitation à la recherche sur ce thème particulièrement destiné aux étudiants.

Les autres domaines d'action de l'IRNC se situent d'une part dans le cadre de la formation organisée par le comité ICP, par la participation à l'organisation de celle-ci, et d'autre part dans un travail de lobbying institutionnel passant par l'établissement et le développement de contacts avec des militaires, des représentants des pouvoirs publics et d'institutions.

III Des partenaires pour chercher et agir.

A L'université : point stratégique et point faible du partenariat.

L'une des vocations principales de l'IRNC, est la diffusion et la reconnaissance dans le milieu universitaire de la non-violence comme thème de recherche pertinent et fécond. Cette volonté d'implication dans le milieu universitaire, ainsi que d'une implication du milieu universitaire dans la recherche sur la non-violence, passe par deux portes :

-les contacts avec des étudiants souhaitant travailler sur le thème de la non-violence. Le site internet constitue en particulier un lieu d'accès privilégié des étudiants intéressés auprès de l'IRNC. D'une manière générale, de nombreux contacts (une dizaine par an) sont noués avec des étudiants souhaitant travailler sur des thèmes touchant à la non-violence : de multiples demandes de renseignement sont effectuées, dont un petit nombre débouche sur des relations plus poussées et une coopération, les autres donnant lieu parfois à des conseils pour réorienter la recherche vers d'autres partenaires. L'apport de l'IRNC peut consister en un suivi pour l'élaboration d'un sujet d'études pertinent, d'un soutien et de conseils pour la réalisation du travail en lui-même, ou simplement de l'indication de documents propres à étayer la recherche. Un certain nombre d'étudiants ont suivi des travaux de recherche universitaire en collaboration avec l'IRNC, pour la plupart dans le cadre d'études de sciences politiques, mais également d'histoire ou encore de philosophie. Les travaux effectués sont principalement des mémoires de maîtrise ou de DEA ; rarement des travaux de thèse, qui constituent pourtant une priorité pour l'IRNC.

-l'intervention de chercheurs en milieu universitaire. L'une des ambitions de l'institut de recherche est de pouvoir porter la réflexion sur la non-violence au sein du milieu universitaire, et cela passe en premier lieu par la participation des membres de l'IRNC aux activités d'enseignement. Le fait est que le plupart des chercheurs engagés dans l'institut de recherche exercent une activité professionnelle non-universitaire. Un seul des membres de l'IRNC, l'historien Jacques Sémelin, est enseignant, à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. D'autres chercheurs ont pu être temporairement chargés de cours, à l'exemple de Jean-Marie Muller durant un semestre à l'IEP de Lyon, ou pour des interventions sur le thème de l'intervention civile dans diverses universités récemment. Des contacts institutionnels et informatifs ont lieu également entre l'IRNC et des responsables de DEA ou DESS, pour la promotion de la formation ICP notamment.

Mais d'une manière générale, alors que l'inscription de la recherche sur la non-violence dans le milieu universitaire était une priorité de départ de l'IRNC, ce volet reste un point faible de son projet d'ensemble.

B Des contacts politiques et militaires uniques.

En tant qu'acteur engagé pour la promotion de l'intégration de stratégies et de méthodes non-violentes dans la politique générale et militaire de la France, l'IRNC est amené à entretenir des relations plus ou moins suivies dans ce sens avec des interlocuteurs institutionnels multiples.

Au niveau politique, c'est la Commission de la Défense à l'Assemblée Nationale, qui impulse en 1983 une politique de soutien à la création de ce qui deviendra l'IRNC. C'est le ministre de la Défense Charles Hernu qui demande alors à Jean-Marie Muller d'effectuer une recherche sur les stratégies de défense civile. Des soutiens financiers sont apportés dans les années suivantes par le Ministère de la recherche et de la Technologie, le Fond National de Développement de la Vie Associative (FNDVA), le secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports, le Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN) ou encore la Fondation des Etudes de la Défense Nationale (FEDN).

Des contacts fréquents et un partenariat très poussé ont pu être entretenus avec le SGDN, organe central du service du Premier Ministre sur la Défense, jusqu'en 1995, date à laquelle ce service a subi une profonde réorganisation faisant littéralement "fondre" ses effectifs. Les contacts ont été difficiles à renouer. On entre là au cœur d'un problème de fond du partenariat avec les institutions politiques : son instabilité foncière liée aux aléas dus aux changements fréquents de majorité gouvernementale et de politique. L'IRNC a pu entretenir des contacts avec les institutions officielles de manière relativement constante cependant, grâce à sa volonté d'une certaine "neutralité" et indépendance politique.

Actuellement des contacts commencent à se nouer autour de l'intervention civile de paix : soutien des Ministères des Affaires Etrangères et de la Défense, ainsi que de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale, au colloque sur l'ICP organisé en 2001, rencontres avec le directeur de l' "Observatoire Nation et Défense" au SGDN en particulier.

Au niveau militaire, l'IRNC joue un rôle tout à fait unique et fondamental dans l'ensemble des mouvements non-violents français, de dialogue continu et privilégié avec de hauts responsables de l'appareil militaire français. Des interlocuteurs de longue date tels que le général Jean Cot, participent régulièrement aux colloques organisés par l'IRNC. Des rencontres multiples ont été établies au fil des ans avec des responsables de l'Etat Major, qui se sont succédés au fil des périodes. Récemment, les rencontres avec les militaires se sont multipliées : avec le général Frère, le général Richoufftz, avec F. Heisbourg, de la Fondation de la Recherche Stratégique, ou encore C. Lechervy, conseiller au cabinet du Ministre de la Défense, qui est intervenu au colloque sur l'ICP. Enfin des rencontres régulières ont pu être organisées récemment avec le général Bachelet, alors commandant des centres de formation de l'armée de terre et principal théoricien de la stratégie militaire de la France actuellement. Ces contacts ont pu déboucher entre autres sur une implication de militaires (le commandant Colombet, du COFAT) au cycle de formations sur l'intervention civile du Comité ICP. Un lieutenant colonel d'active a également participé en tant que stagiaire à cette formation. Il faut insister sur la caractère unique et fondamental de ces contacts et de ce dialogue avec les militaires, qui sont au cœur de la volonté de l'IRNC d'avoir une influence stratégique sur la politique de défense de la France et de faire valoir les apports de la non-violence au sein de celle-ci. Cette activité de dialogue constructif avec les institutions politiques et militaires constitue indéniablement l'un des points de force de l'IRNC et fait à lui seul tout l'intérêt de son existence.

Au niveau institutionnel, une coopération est engagée avec des organes internationaux tels que l'Unesco, notamment pour l'édition en trois langues de l'ouvrage "De la non-violence en éducation", en 2003.

C Un organe de recherche au cœur de l'action non-violente.

L'IRNC agit en partenariat étroit avec les autres organisations non-violentes françaises. Plusieurs des membres fondateurs et actifs de l'institut sont également membres du MAN, et une coopération étroite existe entre ces deux organisations : il ne faut pas oublier que c'est sous l'impulsion du MAN qu'a été fondé l'IRNC, durant la période 1982-1984. Cette parenté, qui se fait dans une indépendance institutionnelle réciproque, est surtout sensible au fait qu'une évolution commune a eu lieu dans les centres d'intérêt des deux organisations et dans leurs thèmes d'action. L'IRNC apporte au MAN une réflexion théorique ou appliquée sur des sujets – les stratégies d'action non-violente, la culture de non-violence- où ce dernier s'implique de manière militante ; et de ce fait une complémentarité essentielle existe entre les deux organisations.

L'IRNC s'est d'ailleurs impliqué profondément dans l'organisation et la réalisation de la formation à l'intervention civile organisée par le Comité ICP qui fut créé sous l'impulsion du MAN. Un travail de dialogue institutionnel, d'élaboration théorique et d'implication pratique de ses membres dans cette formation a été accompli depuis plusieurs années en relation avec le Mouvement pour une Alternative Non-violente. Jean-Marie Muller, directeur de recherches à l'IRNC, est par ailleurs membre-fondateur et porte-parole du Man.

Mais l'IRNC garde sa totale indépendance de choix et d'action par rapport à ce mouvement, en entretient des relations de partenariat et de travail avec les autres mouvements non-violents également. Ceux-ci peuvent profiter des recherches de l'IRNC sur les stratégies non-violentes ou la culture de non-violence pour approfondir et améliorer leur pratique militante ou professionnelle. Pierre et Martine Dufour, membres-fondateurs d'EpB, en témoignent dans leur "Contribution à la synergie des mouvements non-violents", en estimant que l'IRNC apporte des éléments de réflexion "fondamentaux pour l'orientation de notre action". Les recherches développées par les membres de cet institut profitent à l'ensemble de la communauté "agissante" militant dans le sens de la non-violence. Les études menées sur l'intervention civile ont pu profiter en particulier aux organismes d'envoi de volontaires en missions d'ICP, tels que le collectif Guatemala, Peace Brigades International (PBI), ou Equipes de Paix dans les Balkans (cités ci-dessus).

Une importance particulière doit être accordée au partenariat établi avec la revue Alternatives Non-Violentes (ANV), qui a le statut de "revue associée" depuis 1985, deux ans après la création de l'IRNC. Un lien étroit est entretenu entre les deux structures toutes deux axées sur un travail de réflexion de fond et de diffusion des recherches sur la non-violence. Il a donné lieu à plusieurs publications de colloques organisés par l'IRNC, à un site internet commun ainsi qu'à de nombreuses et fréquentes contributions de chercheurs de l'institut de recherche aux dossiers trimestriels de la revue. ANV constitue un appui essentiel au maintien et au développement des activités de l'IRNC, et vice-versa.

D Les relations avec les financeurs.

Comme toute structure associative à but non-lucratif, l'IRNC a besoin de fonds pour mener à bien ses actions et ses recherches, exigeant souvent une implication sur le long

terme. Un soutien financier important a pu être apporté durant longtemps par des institutions officielles –ministères, commissions, ...- , comme il l'a été montré plus haut. Ces dernières années les relations de financement avec ces partenaires politiques et militaires ont diminué et même quasi-disparu, c'est pourquoi l'IRNC s'est tourné vers des partenaires privés. A savoir dans un premier temps des personnes s'engageant à faire un don annuel régulier, puis des fondations : la FPH et Un Monde Par Tous. Celles-ci apportent un soutien essentiel au fonctionnement de la structure. Le Man a été amené également à verser des subventions exceptionnelles de soutien à l'IRNC. Un prêt important émanant d'un particulier a enfin permis à l'association de boucler son financement défectueux en 19989. La FPH, outre ce rôle de partenaire financier, a joué un rôle fondamental pour le soutien méthodologique et logistique à la création de la base de données PRINCIPAX.

En conclusion...

Alors que la dynamique qui a précédé et impulsé sa création date déjà de vingt ans, l'IRNC a trouvé sa place parmi l'ensemble des organisations non-violentes françaises et s'est imposé comme un acteur essentiel de la réflexion fondamentale et stratégique sur ce thème dans une approche pluridisciplinaire. L'institut de recherche demeure un lieu privilégié de dialogue entre la pensée non-violente et les institutions officielles et militaires. Son point faible reste la pénétration du milieu universitaire, malgré les contacts multiples établis avec des étudiants. Sa situation financière souffre également d'une grande précarité qui grève une véritable politique de recherche et d'action à la mesure de ses ambitions. Mais la base de données PRINCIPAX notamment constitue un point fort pour l'avenir des recherches menées par l'institut.

Sources :

- entretien avec François Marchand du 1^o Juillet 03;
- texte "Présentation de l'IRNC", de M. Kaufmann ;
- Rapports d'activités 2001 et 2002.

Auteur :

Guillaume Gamblin, dans le cadre d'un travail de recherche coordonné par Non-violence XXI et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.